



18/11/2008

# Flash N°3

## Personnels d'Education

Délégué national Michel MARTINET

01 44 39 23 49 / 06 20 77 07 83

fax : 01 44 39 23 63

Du nouveau pour le Syndicalisme Enseignant

**Bonjour à tous.**

- 1) Le GIPA, un petit plus mais peu d'agents vont en profiter
- 2) Manifestation du 19 octobre : une belle réussite pour le SE-UNSA et suite
- 3) Mouvement 2009 : un mouvement avec de réelles inconnues sur la méthode !
- 4) Réforme du lycée
- 5) L'avenir du BEP, une imposture !

### 1) Le GIPA, mais qu'est ce donc que ce « machin »

La GIPA (garantie individuelle du pouvoir d'achat) est attribuée en 2008 aux agents ayant perdu du pouvoir d'achat entre le 31 décembre 2003 et le 31 décembre 2007 sous forme de complément financier.

Au ministère de l'Education nationale (plus d'un million d'agents), 56.000 agents en bénéficieront pour un montant moyen de 1.106 euros bruts. Le mécanisme concerne les agents des trois Fonctions publiques (d'Etat, hospitalière, territoriale), titulaires et non-titulaires.

Cela correspondrait à une perte de revenu sur les 4 ans équivalente à 6% pour des personnels qui n'auraient pas bénéficié d'une promotion durant cette période. Il s'agit de collègues dans les échelons de fin de grille. Pour les CPE cela concernera quelques personnes par académie plutôt dans les dixième et onzième échelons et qui ne progressent plus (passages à la hors classe limités).

Pour nous l'amélioration du pouvoir d'achat des fonctionnaires doit plutôt s'appuyer sur le point d'indice, qui augmente collectivement les salaires, par rapport à la politique salariale du gouvernement qui veut favoriser les mesures individuelles, comme la GIPA ou des primes au mérite. Le dispositif corrige les distorsions les plus visibles (6 % des fonctionnaires selon le ministère) mais oublie 94 % d'entre eux !

Entre 2000 et 2008 la valeur du point d'indice a perdu 10 %. C'est le pouvoir d'achat de tous les traitements et de toutes les indemnités qui a baissé.

### **Pour un CPE**

(Catégorie A à l'indice majoré 657 en 2003 et 658 en 2007) âgé de 58 ans.

Il est au 11ème échelon de la classe normale depuis octobre 2003 :

Montant de la garantie perçue :

1044 € soit TIAB+GIPA = 36 823 €

## 2) Manifestation du 19 octobre : une belle réussite pour le SE-UNSA et suite du 20 novembre.

Le 19 octobre :

# **S'OPPOSER, PROPOSER... ET S'ENVOLER !**

---

Le 20 Novembre :

### **Préavis UNSA- Education :**

"La Fédération UNSA Education déposera un préavis de grève pour le 20 novembre pour apporter son soutien aux enseignants et à l'ensemble des personnels de l'éducation qui manifesteront leur opposition au budget 2009 qui entérinera une dégradation accélérée du service public d'éducation et à une politique éducative régressive." Pour information, la FSU a pris la même décision.

Précision : le préavis SE-UNSA couvre les enseignants, AED, AVS, EVS. Le préavis UNSA éducation couvre les autres personnels de l'éducation, jeunesse et sport, culture, agriculture.....

## 3) Mouvement 2009 : un mouvement avec de réelles inconnues sur la méthode !

C'est parti pour 2009 !

La note de service est parue au BO. Toutes les horreurs que nous avons dénoncées sont, peu ou prou, maintenues...

Du mieux malgré tout : dans le projet, toutes les références à la consultation des instances paritaires (FPM, CAP, GT ou CTP) avaient été supprimées. Grâce à l'action des organisations syndicales et tout particulièrement du SE-UNSA, nous avons pu faire réintroduire quelques références au paritarisme, notamment aux textes de 1982 et 1999 organisant le fonctionnement des commissions administratives paritaires.

L'aspect "indicatif" des barèmes est renforcé et la rédaction de la note de service laisse entendre que chaque rectorat pourra choisir ses propres critères de barème alors que jusqu'à présent une partie commune était définie nationalement (Ancienneté de service et de poste, situation individuelle de l'agent, situation familiale ou civile). La volonté ministérielle de développer les postes à profil, attribués hors barème, renforce nos craintes de voir procéder à des nominations discrétionnaires et à une individualisation des situations. Vous devrez être particulièrement vigilants sur tous ces points.

Durant le mois de novembre se déroulent les groupes de travail préparatoires au mouvement inter soyez vigilants pour ceux qui vont représenter le syndicat sur les interprétations et les orientations prises par votre administration académique face aux règles nouvelles et face à la volonté de planifier des postes spécifiques sans motifs exceptionnels par exemple.

L'intra qui va suivre cette année sera très compliqué à maîtriser avec la casse définitive des barèmes et des règles nationales qui garantissaient une certaine homogénéité sur le territoire.

Le bulletin spécial Mut arrive chez les collègues avec *l'Enseignant* de Novembre. Il est disponible sur le site externe rubrique Mutations > Mvt 2<sup>nd</sup> degré :

<http://www.se-unsa.org/spip.php?article1262>.

La fiche de suivi se trouve dans le bulletin.

L'info sur les mutations (publications, réunions, sites internet etc...) est aussi un moyen de faire connaître notre syndicat et de faire voter pour lui.

#### 4) Réforme du lycée

Le ministre a parlé. Il a choisi de maintenir une voie technologique séparée. La « nouvelle seconde » ressemblera furieusement à l'actuelle et sera en place à la rentrée 2009...mais avec des moyens en moins.

L'analyse du SE-UNSA : <http://www.se-unsa.org/spip.php?article1208>

Le SE-UNSA continuera à discuter avec le ministère pour porter ses exigences. Pour faire valoir son point de vue, mieux vaut être dedans que dehors.

##### Pour un lycée démocratique

Face aux annonces du ministre, le SE-UNSA formule des exigences pour la mise en œuvre de la réforme :

- Des conditions d'enseignement améliorées (dédoublément, effectifs des groupes...);
- Des moyens en postes maintenus dans les lycées ;
- Un service des enseignants, défini sur une base hebdomadaire, incluant les missions d'accompagnement et la concertation ;
- Une revalorisation de l'ISOE pour prendre en compte les nouvelles missions liées à la réforme.

Pour construire un lycée vraiment démocratique, le SE-UNSA continue à avancer ses propositions :

- Une organisation qui rompt avec les filières socialement marquées : pas de voies et séries étanches mais des parcours souples, reposant sur un choix de modules encadré par des règles assurant la cohérence de la formation ;
- Des formes d'accompagnement renforcées et renouvelées pour tous les élèves : aide à la construction d'un parcours personnalisé ; aide au travail personnel ; préparation à l'enseignement supérieur (travail sur projet, travail collectif, recherche documentaire...). Dans ce cadre, le SE-UNSA revendique un professeur référent pour 15 élèves ;
- Une classe de seconde réellement exploratoire : obligation pour les élèves de choisir les modules de découverte dans au moins trois dominantes différentes, dont la dominante Technologie.

#### 5) L'avenir du BEP, une imposture !

Le Conseil Supérieur de l'Éducation du 23 octobre a mis à mort le BEP. Il acte la suppression du parcours spécifique de préparation au BEP (sauf dans 3 cas) et sa transformation en une certification intermédiaire.

**Quelle valeur aurait un diplôme professionnel pour lequel il n'existerait aucune formation spécifique** où la formation en entreprise serait facultative ? Aucune ! Et pourtant, c'est ce qu'institue le nouveau règlement du BEP qui vient d'être soumis à l'avis du Conseil supérieur de l'Éducation (CSE) avec trois autres projets de décrets réorganisant la voie professionnelle.

**Le SE-UNSA et les syndicats de l'UNSA-Éducation ne pouvaient accepter une telle « tartufferie »** de la part du ministère. Tous ensemble, ils ont défendu un amendement rétablissant la possibilité d'une formation spécifique au BEP et l'obligation d'évaluer les périodes de formation en entreprise dans le cadre de l'examen. Alors que le CSE a soutenu majoritairement ces amendements, le ministère a refusé de les intégrer, passant outre, une fois de plus, l'avis de la plus haute instance consultative de l'Éducation.

Cela confirme si il en était encore besoin, la pertinence de ne pas avoir signé un quelconque accord sur la voie professionnelle, sans toutefois avoir laissé une chance aux discussions avec ce gouvernement. C'est à faire savoir auprès des PLP qui seront attirées par les sirènes de ceux qui ne s'engagent jamais ou qui signent n'importe quoi.

[Pour en savoir plus, et une affiche pour la salle des profs](#)

**Le 02 décembre 2008, je VOTE et FAIS  
VOTER pour le SE-UNSA**

